

Session criminelle au Tpi de Lokossa

70 accusés à fixer sur leur sort dans 40 dossiers

Le tribunal de première instance de deuxième classe de Lokossa a ouvert hier, lundi 18 janvier, sa première session criminelle pour le compte de l'année 2021. Quarante dossiers sont inscrits au rôle de cette session dont les audiences accessibles au public se tiennent jusqu'au 12 février prochain.

Par Désiré C. VIGAN A/R
Mono-Couffo

Pour la deuxième fois dans son fonctionnement, le tribunal de première instance de deuxième classe de Lokossa, dans le Mono, tient depuis hier, une session criminelle ouverte au public jusqu'au 12 février prochain. Au rôle de la session sont inscrits quarante dossiers relatifs, entre autres, à des faits de meurtre, d'exercice illégal de la médecine, de faux en écriture publique et authen-

tique, de pratique de charlatanisme et de nondénonciation de crime et d'incendie volontaire. Appelés à la barre pour se défendre pour des faits mis à leur charge, quelque 70 accusés vont pouvoir être fixés sur leur sort au tribunal de première instance de deuxième classe de Lokossa statuant en matière criminelle. La session se tient en application des dispositions de la loi 2018-14 modifiant et complétant la loi 2012-15 du 12 mars 2013 portant code de procédure pénale en République du Bénin, selon le magistrat Lucien Djimènou, procureur de la République près le tribunal de première instance de deuxième classe de Lokossa. « C'est la deuxième fois que le tribunal de Lokossa se conforme aux dispositions des lois sus évoquées », a indiqué le magistrat en ajoutant que « le but est de rapprocher la justice du justiciable, d'assurer à celui-ci son droit d'être jugé



dans un délai raisonnable et plus encore de lui garantir la possibilité de relever appel d'une décision qui n'épouse pas son assentiment». L'ouverture de la

session, retient-il, est un événement de grande envergure. Et pour cela, le magistrat Djimènou a engagé toutes les parties prenantes à s'acquitter convenablement de leur mission.

« Il convient que chaque acteur joue sa partition afin que les populations de Lokossa qui continuent de s'adonner à des actes de délinquance sachent prendre conscience de la gravité de leurs actes et se corriger pour le bien de tous », souligne le procureur de la République. Aussitôt après l'ouverture solennelle de la session, hier, le tribunal est passé à l'examen des deux dossiers inscrits au rôle de cette première journée. Le premier porte sur des faits de meurtre et le second a trait aux coups mortels. Les deux dossiers ont été examinés sous la direction du magistrat Raymond Godémin, président du tribunal de première instance de deuxième classe de Lokossa. Au terme de son jugement, le tribunal a reconnu coupable le mis en cause dans le dossier de meurtre. Il est condamné à cinq années de réclusion criminelle.

(Suite de la page 5)

« Il ne s'agit pas que d'une rupture structurelle, mais d'une...

compris le contenu de cette rupture ou pas. Le premier sens qui a été retenu, d'une manière générale, a été la rupture comme changement par rapport au gouvernement sortant. Et on pensait que les habitudes et les coutumes allaient demeurer les mêmes, y compris dans la relation Eglise-Etat. Le respect des institutions a toujours été privilégié et défendu par l'Eglise.

Or nous voyons aujourd'hui, que le changement est très profond. Au-delà d'une rupture formelle, il s'agit d'un changement de fond. Un changement radical, dérouteant voire déstabilisant, et de ce fait empreint de violence. Il ne s'agit pas seulement d'une rupture dans le fonctionnement des structures politiques ou administratives, mais d'un changement de nos habitudes communes, de nos pratiques, de nos traditions qui sont devenues une seconde nature et qui se sont érigées, au fil du temps, en règles et en lois naturelles. J'appartiens à la nation béninoise, cette mentalité est aussi la mienne. Avant d'être un prêtre, je suis issu d'une culture, d'un peuple. Nous sommes tous invités, au même niveau, à nous débarrasser de ce qui peut entraver notre développement collectif. C'est en relisant le livre de René Dumont " l'Afrique Noire est mal partie" que j'essaie de mieux comprendre le concept de la Rupture. Au lendemain

J'ajouterai qu'il n'est pas aisé de donner un feu vert à quelqu'un sans suspicion, surtout au Bénin

des indépendances, soit deux ans après nos premiers pas dans l'exercice du pouvoir de gouvernement, cet agronome

français identifiant déjà de nombreux points sur lesquels nous devrions rompre pour une bonne gestion de nos jeunes États. Je reste persuadé, sans une seconde d'hésitation, que

notre Président actuel en choisissant le concept du "nouveau départ" pensait sûrement à ce livre. Si je le pouvais, je l'offrirais à tous les intellectuels béninois comme Kérékou avait, à l'époque, offert à tous les membres de son gouvernement le fameux " Convertissez-vous et le Bénin vivra" qui a contribué à sa façon, d'une manière presque consensuelle, à l'ouverture d'une voie nouvelle vers une démocratie pluraliste. Aujourd'hui, nous sommes davantage dans une dynamique de développement global, ordonné dans un cadre dit de "démocratie contrôlée" selon les politologues. Ce développement concerne tous les secteurs.

Mais, je l'ai toujours dit, on a beau changer les structures, si les hommes qui doivent les faire fonctionner ne changent pas eux-mêmes, le résultat sera toujours un échec, et toujours, les changements nécessaires seront difficiles à mettre en œuvre.

Tout le monde est unanime sur le fait que nos États ont besoin d'institutions fortes. Ils ont aussi besoin d'hommes nouveaux. Or, c'est par l'éducation que l'on prépare ces hommes et que l'on suscite des intelligences neuves pour un nouveau départ. Seule l'école permet d'y arriver collectivement par l'éducation à la fois formelle et non formelle.

Par ailleurs, j'ajouterai qu'il n'est pas aisé de donner un feu vert à quelqu'un sans sus-

picion, surtout au Bénin. Si quelqu'un fait telle chose, c'est parce qu'il y trouve sûrement son compte. C'est le principe du "Doudou dé mé". Ce n'est plus ce qui est à faire qui est impor-

la politique obéit parfois, sinon souvent, à une logique qui n'a rien à voir avec le langage de la justice. Alors le défi majeur est de rendre la justice à la manière du roi Salomon

tant et procure de la satisfaction mais uniquement ce que l'on y gagne. Cette habitude, prise au lendemain des indépendances, est devenue très prégnante dans bien des domaines et à tous les échelons. Elle a vicié toute progression normale des institutions et des règles. Peut-on extirper d'un coup les racines de cette mentalité ancrée dans nos mœurs pendant six décennies ? Le chemin reste encore long, très long mais il ne faut pas renoncer.

Quel est réellement votre avis sur la gouvernance actuelle du pays ?

Vous me demandez mon avis sur la situation politique de mon pays aujourd'hui.

Je ne saurais donner une réponse péremptoire à votre question car lorsque je célèbre, tout en étant un pécheur pardonné moi-même, j'ai, comme peuple de Dieu, des fidèles de tous les bords politiques du pays. Mon souci constant est de rassembler, de donner à tous une chance pour bâtir notre cité. Chacun à sa place et dans son rôle. La politique est un art. Il faut pour cela parvenir à convaincre sans intimidation, autour d'idées fédératrices, de causes communes. Rechercher un accord basé sur la confiance

par la consultation, l'échange et le recours à des compromis équitables. Dieu ne nous viole pas. Il nous laisse libres. S'il a un plan pour chaque être humain, c'est avant tout celui de laisser agir en lui la grâce en toute liberté et en toute justice. Mais, je le redis, la politique obéit parfois, sinon souvent, à une logique qui n'a rien à voir avec le langage de la justice. Alors le défi majeur est de rendre la justice à la manière du roi Salomon. Dans un monde miné par des luttes de pouvoir, chacun a l'impression de se trouver pris en tenaille dans un rapport de force : la force populaire, qui devrait idéalement être celle de contre-pouvoirs constructifs, et

Il est urgent de tendre la main à tous ceux, trop nombreux, qui sont laissés à la traîne, tous ceux qui luttent pour leur survie, pour sortir de la précarité et de la pauvreté

la force de l'Exécutif, légitimée par la volonté de garantir la sécurité de tous et de protéger les institutions étatiques. Nous devons tous être attentifs aux besoins de nos frères les plus démunis, qu'ils soient croyants ou pas, de ma religion ou pas. J'observe, comme tout citoyen, que des actions positives ont été menées par ce gouvernement. Je ne vais pas les lister mais elles améliorent le quotidien de nos compatriotes. Comprenez que je puisse, sur ce point, dire que j'en suis heureux. Mais il faut surtout veiller à leur consolidation, à leur pérennisation, ne pas reproduire l'exemple du Cic (Centre International de Conférence) près de l'aéroport. Il me semble que cette équipe gouvernementale est très vigilante sur ce point.

Il est urgent de tendre la main à tous ceux, trop nombreux, qui

sont laissés à la traîne, tous ceux qui luttent pour leur survie, pour sortir de la précarité et de la pauvreté. La tâche est titanesque. Il y a de toute évidence des mesures à prendre, des choses à améliorer, à réajuster. Encourageons néanmoins les bonnes choses et dénonçons avec charité et respect les mauvaises décisions. Je nous exhorte à avoir parfois l'humilité de soutenir les bonnes idées dans l'intérêt de tous, même lorsque ces idées ne viennent pas de nous. C'est aussi cela, une des caractéristiques de la sagesse africaine.

Ma dernière recommandation touche à la vitalité de notre république. Je remarque dans l'évolution actuelle que l'opposition n'arrive pas à trouver sa place pour jouer convenablement son rôle. Elle ne doit pas y renoncer, elle doit le faire

sans cesse dans le dialogue, pour le bien du pays et la réalité de notre démocratie.

Je pense aussi que nous ne devons pas tout attendre de l'État et qu'il faut reprendre l'adage ; " Ne vous demandez pas ce que l'État peut faire pour vous mais ce que vous pouvez faire pour votre pays". Néanmoins il revient indiscutablement à l'État de créer les conditions favorables indispensables à cette prise de responsabilité citoyenne.

Est-ce qu'il peut arriver que l'État et le peuple regardent dans la même direction ? C'est mon espoir et le vœu fervent que je formule en ce début d'année, en cette période de pandémie qui met le monde à l'épreuve de la solidarité entre les êtres humains dans la fraternité, quelles que soient nos fragilités humaines ■